

**Le GRANEM recrute dans le cadre du projet DIF (Decarbonizing Industry through Finance) rattach  au PEPR SPLEEN, programme financ  par France 2030**



## **Un(e) doctorant(e) en sciences de gestion pour un contrat doctoral**

**Laboratoire de recherche :** GRANEM

**Etablissement d'accueil :** Universit  d'Angers ( cole doctorale EDGE)

**Direction de th se :** Catherine Deffains-Crapsky (PU)

**Co-encadrement de th se :** Caroline Marie-Jeanne (MCF)

**Dur e du contrat doctoral :** du 1/11/2026 au 31/10/2029 (36 mois)

**Contact :** catherine.crapsky@univ-angers.fr

### **Contexte de la th se**

La th se s'inscrit dans le projet DIF (Decarbonizing Industry through Finance) d velopp  dans la cadre du PEPR SPLEEN. Ce projet vise   analyser et accompagner la r orientation des flux financiers n cessaire   la d carbonation de l'industrie, en articulant finance verte, politiques publiques, reporting extra-financier et faisabilit  technico- conomique. Il est structur  autour de plusieurs work packages qui portent sur les instruments de politique  conomique, le financement des PME industrielles vertes, la transformation des fonctions financi res et comptables des entreprises, et l'analyse techno- conomique du CCS (Carbon Capture and Storage) comme cas transversal.

*Le GRANEM, Groupe de Recherche ANgevin en  conomie et Management, est une unit  de recherche pluridisciplinaire en  conomie et gestion. Ses travaux portent sur les transformations  conomiques, organisationnelles, environnementales et sociales, autour de trois axes : d fis alimentaires, environnementaux et organisationnels ; tourisme, culture et num rique ; mutations strat giques, risques et soutenabilit  financi re.*

*Le sujet de th se s'inscrit dans l'axe « Mutations strat giques, risques et soutenabilit  financi re », en lien avec les probl matiques de finance durable, de financement des PME industrielles vertes et de m canismes public-priv  de soutien   la d carbonation industrielle.*

### **Titre de la th se :**

La construction de la bancabilit  des PME industrielles vertes : r le de l'acteur public, partage du risque et d carbonation industrielle

*Building the Bankability of Green Industrial SMEs: The Role of the Public Actor, Risk Sharing and Industrial Decarbonisation*

## Objectifs de la thèse

La thèse a pour objectif général d'analyser la construction de la bancabilité, ou plus largement la finançabilité ou l'attractivité financière, des PME industrielles engagées dans des trajectoires de décarbonation.

Par bancabilité, on entend la capacité d'une entreprise, d'un projet ou d'une trajectoire d'investissement à présenter un profil suffisamment crédible, lisible et maîtrisé pour attirer des financements externes. Dans le cas des PME industrielles vertes, cette bancabilité ne repose pas seulement sur des critères financiers classiques tels que la rentabilité attendue, la solvabilité, la capacité de remboursement ou la prévisibilité des flux de trésorerie. Elle désigne la capacité à convaincre les financeurs potentiels (banques, fonds privés, fonds publics, fonds à impact, dispositifs hybrides) que le projet présente un équilibre acceptable entre risque, rendement, impact environnemental et faisabilité technologique et industrielle. Ainsi, la crédibilité des bénéfices environnementaux et la qualité des indicateurs d'impact constituent des dimensions essentielles de la recherche de financements, à condition d'être traduites dans les grilles d'appréciation des financeurs, encore largement structurées par une lecture traditionnelle du couple risque/rendement et par des horizons d'investissement relativement courts.

Une PME industrielle verte peut être définie comme une jeune entreprise innovante ou une entreprise plus mature dont l'activité productive, les procédés, les équipements ou les investissements contribuent à réduire les impacts environnementaux de l'industrie. Si ces entreprises jouent un rôle stratégique dans la transition écologique, la décarbonation industrielle et la souveraineté productive, elles ne disposent pas toujours d'un profil immédiatement attractif pour les financeurs. En effet, ces entreprises cumulent les contraintes financières des PME (historique potentiellement faible, garanties limitées et asymétrie d'information), l'intensité capitalistique de l'industrie (CAPEX élevés, actifs spécifiques, cycles longs) et l'incertitude propre à l'innovation pour la transition écologique (réglementation mouvante, mesure d'impact complexe, demande incertaine).

Dans ce contexte, l'acteur public occupe une place centrale. Il ne peut pas être seulement considéré comme un investisseur en plus qui viendrait combler un manque de fonds privés. Il peut aussi jouer un rôle de signal, en renforçant la crédibilité des projets auprès des financeurs privés. Il peut également jouer un rôle de partage du risque, en réduisant l'exposition des investisseurs à l'incertitude technologique, réglementaire ou commerciale. Enfin, il peut jouer un rôle de structuration du marché, en contribuant à orienter les flux financiers vers des activités industrielles à faible intensité carbone jugées stratégiques, mais encore insuffisamment attractives pour les acteurs privés seuls.

La thèse visera d'abord à identifier et cartographier les PME industrielles vertes, afin de préciser les contours de cette catégorie d'entreprises et de distinguer leurs différents profils : jeunes entreprises innovantes, PME industrielles établies ou entreprises intégrées à des chaînes de valeur bas carbone. Elle cherchera ensuite à analyser leurs besoins et déficits de financement, notamment lors des phases critiques de développement : passage du prototype à l'industrialisation, montée en capacité productive ou intégration dans des chaînes de valeur liées à la décarbonation. Il sera alors possible d'étudier les critères d'évaluation mobilisés par les financeurs (banques, fonds d'investissement, investisseurs publics et privés) afin de comprendre leurs arbitrages entre performance financière, risque industriel, crédibilité technologique, impact environnemental et contribution à la décarbonation. Enfin, le rôle de l'acteur public dans la construction de la bancabilité des PME industrielles vertes sera analysé. Cela pourra se faire à travers les mécanismes de partage du risque tels que les garanties

publiques, les co-investissements, les prêts bonifiés, les avances remboursables, les subventions ciblées ou les dispositifs de blended finance.

La thèse contribuera ainsi à proposer un cadre d'analyse de la bancabilité des PME industrielles vertes, à l'intersection de la finance entrepreneuriale, de la finance durable et des politiques publiques de décarbonation industrielle. Elle visera également à formuler des recommandations utiles aux financeurs, aux acteurs publics et aux décideurs impliqués dans l'accompagnement de la transition industrielle bas carbone.

### **Rédaction de la thèse**

La thèse devra être rédigée en français avec une possibilité de rédaction en anglais.

### **Conditions de travail**

Le doctorant pourra bénéficier d'un encadrement et d'un environnement propices à l'avancée de son travail doctoral. Des bases de données seront à sa disposition, la participation à des colloques sera encouragée et financée et des rencontres avec des experts nationaux et internationaux dans le domaine seront possibles dans le cadre des manifestations scientifiques organisées par l'équipe.

### **Profil recherché**

Le ou la futur(e) doctorant(e) devra être diplômé(e) d'un **Master 2 en sciences de gestion ou en sciences économiques** (idéalement en finance avec un volet finance entrepreneuriale et/ou finance d'entreprise) et avoir réalisé un mémoire de recherche. Le/la candidat(e) devra ainsi disposer d'une formation à la recherche solide de niveau Master 2.

Une bonne **maîtrise des outils économétriques** est nécessaire (R, Stata, SPSS...) puisque le doctorant sera amené à travailler sur des bases de données secondaires. Une appétence pour les **analyses plus qualitatives** est également souhaitable. Une bonne **maîtrise de la langue anglaise** est souhaitable.

### **Dossier de candidature**

Les intentions de candidatures sont à faire parvenir, dès à présent, sous la forme d'un CV et d'un projet de recherche de 6 pages maximum (hors bibliographie) aux adresses email suivantes : [catherine.deffains-crapsky@univ-angers.fr](mailto:catherine.deffains-crapsky@univ-angers.fr), [caroline.marie-jeanne@univ-angers.fr](mailto:caroline.marie-jeanne@univ-angers.fr)

Une première sélection des candidatures se fera sur dossier à déposer **avant le 28 août 2026.**

Cette première phase sera suivie d'un entretien **au cours de la première quinzaine de septembre 2026.**

*Ce travail bénéficiera d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence « ANR-25-PESP-0004 ».*